

Faute de prédateurs naturels, le gibier se développe, met en péril le renouvellement de la forêt, cause des dégâts dans les cultures riveraines et peut provoquer des accidents de la route.

La chasse est le seul outil de régulation du gibier.



Que se passe-t-il dans la forêt ?

chasseurs, promeneurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes partagent le même territoire.

Afin que tous les usagers puissent exercer leurs activités, il est demandé à chacun de ne pas pénétrer dans les secteurs délimités par les panneaux « chasse en cours ».

Une chasse raisonnée

Cette action est programmée dans le cadre d'un plan de chasse, validé par le Préfet.

Chaque année, l'évolution des niveaux de population de grand gibier est évalué par les forestiers et les chasseurs qui veillent ainsi à l'équilibre « forêt-gibier ».

CALENDRIER DES JOURS DE CHASSE EN BATTUE 2016-2017

Cartes détaillées téléchargeables sur www.onf.fr à la rubrique "EN REGIONS"

Attention, ce calendrier peut être légèrement modifié pour des raisons climatiques

Lot 1 ➔ les **Samedis**

22 et 29 **Octobre**
5, 12 et 26 **Novembre**
3, 10 et 17 **Décembre**
7, 14, 21 et 28 **Janvier**
4, 11, 18 et 25 **Février**

La limite entre les 2 lots est constituée par la route départementale n° 91 qui relie Montfort/risle à Bourg-Achard.

Lot 2 ➔ les **Jeudis**

3, 10, 17, 24 **Novembre**
1, 8, 15, 22, 29 **Décembre**
5, 12, 19 et 26 **Janvier**
2, 9, 16 et 23 **Février**

